



RAPPORT ANNUEL

2017-2018



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud

Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	4
LA COMMISSION SCOLAIRE	5
QUELQUES DOSSIERS TRAITÉS PAR LES COMMISSAIRES	7
À LA COMMISSION SCOLAIRE, NOUS RETROUVONS	9
CLIENTÈLE SCOLAIRE	11
RÉALISATION DES DIFFÉRENTS SERVICES	12
PROCÉDURE SUR LE RÈGLEMENT DES PLAINTES	14
RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE	15
PLAN STRATÉGIQUE	18
RAPPORT D'INCIDENTS	24
RAPPORT FINANCIER	26
ÉVÉNEMENTS SAILLANTS	29

Mot du président et du directeur général

Une autre année de terminée à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, mais tant de projets accomplis! Marquant la dernière année de la mise en œuvre du plan stratégique 2013-2017, l'année scolaire 2017-2018 a donc été une année charnière pour l'accomplissement des objectifs qui avaient été établis. Ce rapport annuel dresse le bilan de l'ensemble des actions réalisées dans le cadre d'une approche collaborative dans tous les niveaux de l'organisation.

Cette année, en plus d'avoir travaillé sur les orientations stratégiques qui guident nos actions depuis 2013, nous avons mis la table sur les années à venir en produisant notre tout premier **Plan d'engagement vers la réussite**. Afin d'élaborer ce Plan d'engagement vers la réussite, plusieurs recherches ont dû être réalisées, en plus des nombreuses rencontres de concertation avec les organismes du milieu. Le plan d'engagement vers la réussite aura une durée de vie de quatre ans, soit de 2018 à 2022. Les établissements de la commission scolaire auront comme tâches d'arrimer leurs projets éducatifs aux orientations qui auront été prises.

Dans un autre ordre d'idées, les **communautés d'apprentissage professionnelles** ont toujours leur raison d'être, tant au préscolaire et au primaire qu'au secondaire. Rappelons que ces communautés sont formées de la direction d'école, d'enseignants et de professionnels. Le groupe travaille tout au long de l'année pour mettre en place des processus qui faciliteront la réussite des élèves en fonction du projet éducatif de l'établissement.

Finalement, vous serez à même de constater que la commission scolaire poursuit sa mission de **valorisation de l'école publique**. Encore une fois cette année, plusieurs actions ont été mises en place afin de mettre de l'avant les bons coups des écoles secondaires de la région.

Nous sommes fiers de faire partie d'une organisation efficiente et sachez que nous mettons tous les moyens mis à notre disposition pour parfaire nos méthodes de travail année après année!

Bonne lecture !



M. Alain Grenier
Président



M. André Chamard
Directeur général

MISSION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La mission confiée à la commission scolaire par l'État est l'une des plus importantes missions publiques. Elle consiste à :

- Organiser les services éducatifs prévus par la loi ;
- Promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire ;
- À veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves tout en contribuant au développement social, culturel et économique de sa région.

NOTRE CONSEIL DES COMMISSAIRES

Les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs.

À cette fin, les membres du conseil des commissaires ont notamment pour rôle :

- De définir les orientations et les priorités de la commission scolaire tout en considérant les besoins et les attentes de la population ;
- De veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la commission scolaire ;
- De s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la commission scolaire ;
- D'exécuter tout mandat que leur confie le conseil des commissaires.

COMMISSAIRES

Monsieur Alain Grenier, président

Monsieur Jovany Gagnon

Circonscription 1 : Sainte-Claire, Saint-Malachie

Madame Lise Tremblay

Circonscription 2 : Saint-Anselme, Honfleur,
Saint-Nérée et Saint-Lazare

Monsieur Bernard Therrien, vice-président

Circonscription 3 : Beaumont, Saint-Michel,
Saint-Vallier, La Durantaye

Monsieur Yvan Gravel

Circonscription 4 : Saint-Charles, Saint-Gervais,
Saint-Raphaël

Madame Sylvie Blouin

Circonscription 5 : Saint-Léon, Saint-Nazaire,
Saint-Damien, Buckland, Saint-Philémon, Armagh

Monsieur Mario Robitaille

Circonscription 6 : Saint-Euphémie, Saint-Paul,
Sainte-Apolline, Saint-Fabien, Sainte-Lucie, Lac-Frontière,
Saint-Just-de-Bretenières, Notre-Dame-du-Rosaire

Madame Denise Caron

Circonscription 7 : Berthier-Sur-Mer, Saint-François,
Saint-Pierre, Montmagny ouest

Madame Carmen Nicole

Circonscription 8 : Montmagny centre

Madame Johanne Talbot

Circonscription 9 : L'Isle-aux-Grues,
Cap-Saint-Ignace, Montmagny est

Monsieur Germain Pelletier

Circonscription 10 : Saint-Cyrille, L'Islet

Madame Nathalie Côté

Circonscription 11 : Saint-Jean-Port-Joli,
Saint-Aubert, Saint-Damase

Monsieur Normand Caron

Circonscription 12 : Tourville, Sainte-Perpétue, Sainte-Félicité,
Saint-Marcel, Saint-Adalbert, Saint-Pamphile, Saint-Omer

**COMMISSAIRES-PARENTS**

1. Madame Marie-Christine Bigot

2. Madame Martine Duquet

3. Madame Édith Dubé

4. Monsieur Éric Gauthier

Quelques dossiers traités par les commissaires

7

Quelques dossiers courants :

1. Représentation aux conseils d'établissement.
2. Affiliation et délégation au Réseau du sport étudiant Québec et Chaudière-Appalaches.
3. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021.
4. Structure administrative des cadres d'établissement 2018-2019.
5. Calendriers scolaires 2018-2019.
6. Organisation scolaire au préscolaire et au primaire 2018-2019.
7. Actes d'établissement 2018-2019.
8. Budget de la commission scolaire de la Côte-du-Sud 2018-2019.
9. Services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires 2018-2019.

Quelques dossiers prioritaires :

1. Entente sur la persévérance scolaire en Chaudière-Appalaches.
2. Entente entre la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, la Municipalité de Saint-Damien, la Maison de la Culture de Bellechasse et la FADOQ.

3. Entente intervenue entre l'établissement centre d'accueil Le « Programme Portage inc. » et la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.
4. La Commission scolaire de la Côte-du-Sud a assuré le leadership et est devenue mandataire pour la coordination des activités du projet École en réseau (ÉER) 2017-2018.
5. Renouvellement du partenariat avec le Club des petits déjeuners.
6. Projet de partenariat financier avec le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ).
7. Élaboration et adoption du premier Plan d'engagement vers la réussite.
8. Appui au mouvement L'école ensemble.
9. Suivis de l'action collective - Frais exigés aux parents.
10. Amendement aux devis de transport scolaire - Signature des ententes et contrats des transporteurs 2017-2018, incluant la desserte aérienne.
11. Adoption de la Politique relative à l'éthique et aux règles de conduite des employés et des intervenants.
12. Adoption de la Politique relative aux services éducatifs offerts aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation.
13. Nomination de responsables de la sécurité de l'information.
14. Mandat d'achat d'équipements numériques dans le cadre de la mesure de combos numériques.

Quelques projets de construction et rénovation :

1. Projet de réfection des escaliers d'issue à l'école secondaire de **Saint-Anselme**.
2. Projet de réfection des finis intérieurs et extérieurs (secteur A) à l'école Morissette (**Sainte-Claire**).
3. Projet d'agrandissement de quatre classes, réaménagement de classes existantes et réfection de l'enveloppe et des fenêtres à l'école de la Marelle (**Beaumont**). Budget du ministère incluant la bonification : 3 521 895 \$ pour l'ensemble du projet.
4. Projet d'agrandissement pour l'ajout de gymnase, de locaux connexes et le réaménagement de la grande salle à l'école du Phare (**Saint-Michel**). Ce projet est reporté à l'an prochain. Budget autorisé par le ministère en maintien de bâtiment : 700 000 \$.
5. Projet d'agrandissement, ajout d'un gymnase à l'école secondaire de **Saint-Charles**. Budget du ministère pour ce projet incluant la bonification : 5 998 317 \$.
6. Projet de réfection du local 109-Secteur SQ au CEA de **Bellechasse**.
7. Projet de remplacement des fenêtres à l'école Belle-Vue (**Armagh**) et des portes et fenêtres à l'école du Bon-Vent (**Buckland**).
8. Projet de réfection de la toiture au Collège **Saint-Damien**.
9. Projet de réfection des finis intérieurs et mises aux normes à l'école Notre-Dame-de-L'Assomption (**Berthier-sur-Mer**).
10. Projet de remplacement de la chaudière, de l'entrée électrique, de la ventilation et d'appareils d'éclairage à l'école des Tilleuls (**Saint-Pierre**). Budget du ministère en maintien de bâtiment : 550 000 \$.
11. Projet de réfection des infrastructures et voies d'accès à l'école Beaubien (**Montmagny**). Budget autorisé par le ministère : 469 631 \$. Toutefois, le coût total du projet est estimé à 750 000 \$.
12. Réfection de la piste d'athlétisme à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault (**Montmagny**) – Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, subvention de 789 104 \$. Toutefois, l'école doit faire une collecte de fonds pour investir l'autre 50 % nécessaire à la réalisation du projet. Jusqu'à maintenant, aucun mandat n'a été donné aux professionnels. La commission scolaire est en attente de l'acceptation finale du MEES.
13. Projet De la cour au fleuve de l'école Saint-François-Xavier (**L'Islet**).
14. Projet de zonage individuel des locaux et remplacement de la chaudière électrique à l'école secondaire Bon-Pasteur (**L'Islet**).
15. Projet de remplacement du système 2 de ventilation à l'école Chanoine-Ferland (**Saint-Fabien-de-Panet**).
16. Projet de réfection des finis de planchers à l'école secondaire de **Saint-Paul**.
17. Projet de réfection intérieure et mise aux normes, remplacement de la chaudière et zonage à l'école des Hauts-Sommets (**Sainte-Perpétue**).
18. Projet de remplacement du système de chauffage et des fenêtres à l'école de **Saint-Marcel**.
19. Projet de réfection de la cour à l'école Saint-Joseph (**Saint-Pamphile**).

RÉSUMÉ DES INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2017-2018

- Des projets d'investissements en amélioration et rénovation ont totalisé des dépenses de 1 537 775 \$ au 30 juin 2018.
- Des projets d'investissements en maintien du bâtiment et résorption du déficit ont pour leur part totalisé des dépenses de 8 293 202 \$ au 30 juin 2018.
- Des projets d'agrandissements ont totalisé des dépenses de 632 604 \$ au 30 juin 2018.

À la commission scolaire, nous retrouvons...

9

Conformément à l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, le niveau d'effectif à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud respecte la cible établie par le MEES. La cible fixée par le ministre de 1 974 322,02 heures rémunérées a été respectée puisque nous avons un total de 1 868 182,74 heures rémunérées du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

	PÉRIODE DU 1 ^{ER} AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018
Personnel d'encadrement	97 975,03 h
Personnel professionnel	127 826,45 h
Personnel enseignant	1 004 994,05 h
Personnel de bureau, technicien et assimilé	566 296,14 h
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	71 091,07 h
Total	1 868 182,74 h

Pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, nous avons octroyé 20 contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.



MEMBRES DU PERSONNEL RÉGULIER ET MEMBRES DU PERSONNEL À TEMPS PARTIEL OU TEMPORAIRE	
2	Hors-cadres
15	Cadres de service
38	Cadres d'établissement
12	Cadres temporaires
Enseignantes et enseignants	
560	Réguliers
341	Temps partiel et à la leçon
193	Suppléants
Professionnels (orthophoniste, psychologue, psychoéducateurs, etc.)	
73	Réguliers
39	Temps partiel
Personnel de soutien (éducateurs, éducatrices, secrétaire, concierge, etc.)	
444	Réguliers
376	Temps partiel
Total de 2 093 membres du personnel	

7 928 ÉLÈVES AU SECTEUR DES JEUNES EN 2017-2018

	2016-2017	2017-2018	Écart
Passe-Partout et préscolaire 4 ans	532	540	+8
Préscolaire 5 ans	653	672	+19
Primaire	4 125	4 175	+50
Secondaire	2 570	2 541	-29
Total au secteur des jeunes	7 880	7 928	+48

ÉLÈVES AU SECTEUR DES ADULTES NOMBRE D'ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (1 ETP = 900 HEURES DE FORMATION)

	2016-2017	2017-2018	Écart en ETP
Formation générale des adultes	1 567 élèves 407,52 ETP	1 802 élèves 368,5 ETP	-39,02
Formation professionnelle	1 135 élèves 366,28 ETP	1 076 élèves 305,34 ETP	-60,94

Service des ressources informationnelles :

- Mise à jour de Windows et de l'outil de gestion des postes.
- Déploiement de la suite Office 365.
- Rehaussement des équipements de réseau dans les établissements.
- Implantation des portails Mozaïk enseignants et élèves.
- Analyse des différentes solutions pour moderniser le système de téléphonie IP.

Service des ressources humaines :

- Réingénierie du Service des ressources humaines.
- Actualisation de toutes les procédures.
- Négociations des conventions collectives locales.
- Coordination de 13 journées d'entrevues de sélection pour le personnel enseignant.
- Embauche afin de combler 2 postes de cadre, 20 postes de professionnel et 54 postes de soutien.

Divulgaration d'actes répréhensibles

Conformément à l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, il n'y a eu aucune divulgation reçue par le responsable du suivi des divulgations.

Services éducatifs :

- Poursuite du déploiement de communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) dans les écoles primaires et d'équipes collaboratives au primaire et au secondaire.
- Poursuite du déploiement de stratégies efficaces en lecture et en écriture au primaire et au secondaire.
- Soutien à la mise en œuvre de l'anglais intensif et des projets particuliers.
- Accompagnement des écoles pilotes dans l'expérimentation du continuum d'apprentissage en éducation à la sexualité.
- Soutien au personnel oeuvrant auprès des élèves EHDAA.

Service des ressources financières :

- Processus de renouvellement de l'appel d'offres pour l'auditeur externe.
- Production du questionnaire sur le portrait personnalisé de la commission scolaire et sur les pratiques de gestion contractuelle.
- Préparation d'une capsule financière pour le comité de parents sur le budget des établissements.
- Contribuer à mettre en place un processus de concertation en vue d'établir les objectifs et les principes de répartition annuelle des revenus.
- Révision des règles budgétaires des secteurs des jeunes, de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.

Service des ressources matérielles :

- Sélection des professionnels pour les deux projets d'agrandissement (Beaumont et Saint-Charles).
- Poursuite de l'implantation du nouveau cadre de gestion des infrastructures du ministère et reddition de compte annuelle.
- Ententes municipales-scolaires.

Formation professionnelle :

- Obtention du DEP Assistance à la personne en établissement et à domicile (APED) en collaboration avec les quatre commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches, selon une approche favorisant les apprentissages accrus en milieu de travail.
- Obtention du financement pour offrir une formation « Dual » en Tôlerie de précision.
- Travail avec une firme d'avocats afin d'échafauder une entente avec le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) pour le projet de Centre de recherche financé par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI).

Formation générale des adultes :

- Poursuite de l'implantation du renouveau pédagogique au 2^e cycle du secondaire en français, anglais et mathématique 4^e et 5^e secondaire.
- Nouveauté: offre de formation en francisation dans un centre d'éducation des adultes.

Sanction

- Mise à jour de la procédure d'évaluation des apprentissages en FP.
- Traitement des examens ministériels de 4^e et 5^e secondaire du renouveau pédagogique.

SARCA

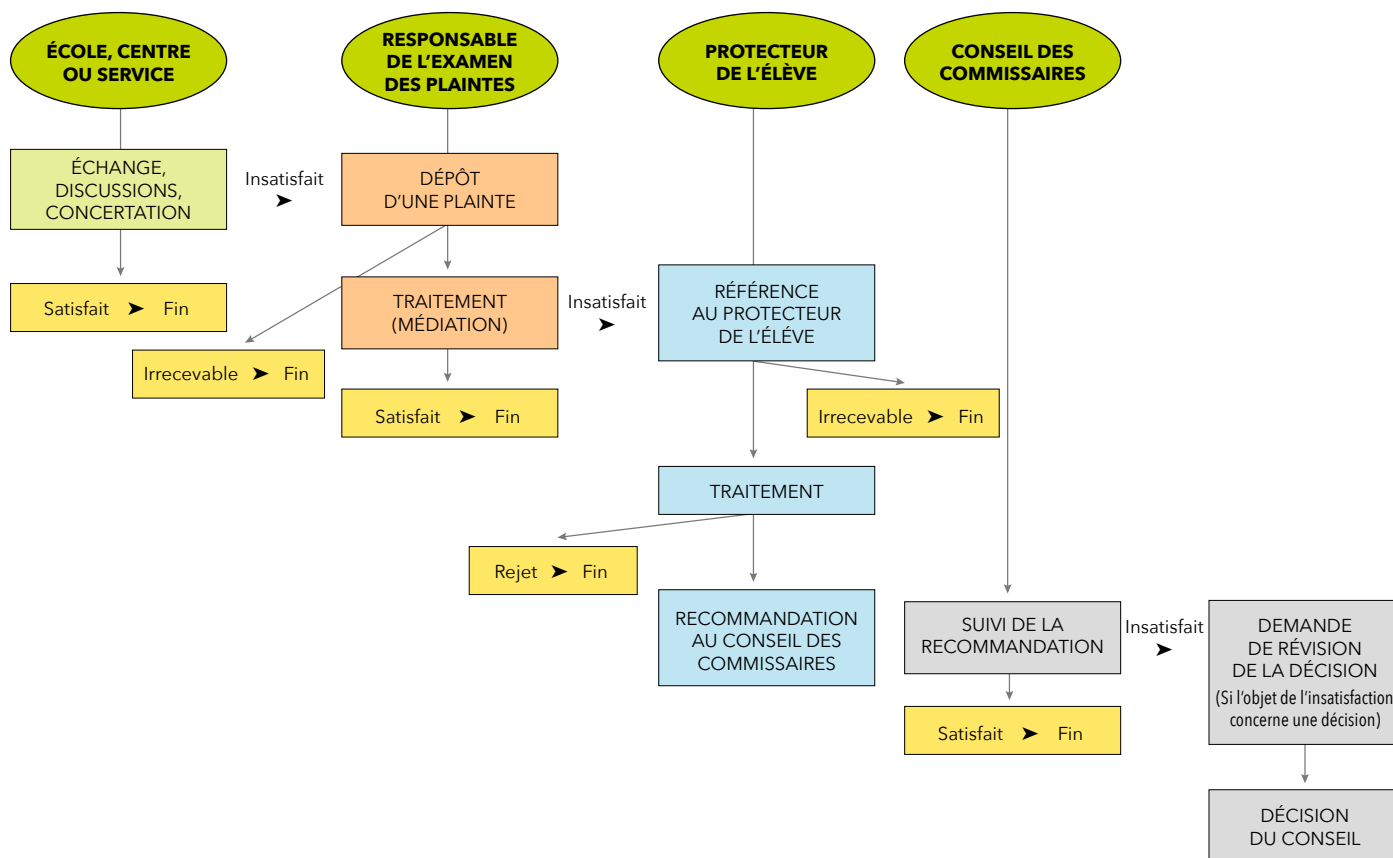
- Poursuite du développement et de l'expérimentation du libre-service SARCA FP (démarche permettant à l'adulte de réfléchir à son projet professionnel par l'exploration et l'expérimentation d'activités concrètes liées à des métiers de la formation professionnelle).
- Poursuite de l'offre de services du Portfolio SARCA ainsi que celle de FrAncheMent FP auprès des élèves inscrits dans les centres d'éducation des adultes.
- Expérimentation du projet « offre d'orientation professionnelle pour la clientèle externe non-inscrite aux centres ».
- Création d'une communauté d'orientation professionnelle dans le cadre du projet pilote du MEES « Une communauté de développement en vue d'une amélioration continue des services d'orientation professionnelle ».



PROCÉDURE SUR LE RÈGLEMENT DES PLAINTES

Le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les parents d'élèves mineurs et les élèves majeurs prévoit qu'un élève majeur, ou ses parents s'il est mineur, peut formuler une plainte quant aux services offerts par la commission scolaire ou demander la révision d'une décision.

Schéma organisateur pour le traitement des plaintes



En 2017-2018, la responsable de l'examen des plaintes à la commission scolaire a eu à intervenir dans 18 dossiers d'élèves. De ce nombre, 4 plaintes ont été retirées en raison d'un règlement obtenu entre les parties impliquées. Du total des dossiers traités en 2017-2018, 9 concernaient des écoles secondaires, 8 des écoles primaires et une d'un centre d'éducation des adultes. La nature des plaintes traitées est majoritairement d'ordre administratif (type ou hauteur de services offerts), relationnel entre les parents et des intervenants de l'école ou en raison d'événement d'intimidation ou de violence réel ou perçu. Dans la majorité des plaintes traitées, celles-ci se sont avérées non fondées. Cependant, même si plusieurs plaintes sont non fondées, règle générale, les plaignants obtiennent un règlement à leur satisfaction.

En conformité avec le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* (art. 37 du règlement), il me fait plaisir de vous produire le rapport annuel du protecteur de l'élève.

PLAINTÉ 1	
Nature de la plainte	Des parents portent plainte et demandent que l'école révise les examens des deux premières étapes de l'année scolaire. De plus, ils demandent un changement d'enseignant.
Correctifs proposés	La plainte est considérée comme non fondée. Nous ne pouvons conclure que les droits des plaignants n'ont pas été respectés au regard des services offerts par la commission scolaire.
Suivi du dossier	Le conseil des commissaires a accepté la conclusion et les recommandations formulées par le protecteur de l'élève. Parmi celles-ci, notons : - Évaluer la pertinence que l'école se dote d'un encadrement pour toute demande de révision de notes d'un examen. <i>Suivi: La commission scolaire a élaboré, avec les directions d'école, un encadrement commun pour la révision de notes.</i> - Déterminer des critères objectifs permettant l'évaluation de la candidature des élèves dans le cadre des méritas.
PLAINTÉ 2	
Nature de la plainte	Des parents considèrent que le nombre d'heures en éducation spécialisée pour l'année scolaire 2017-2018 est insuffisant pour leur enfant. Ils demandent de maintenir le même niveau de service qu'en 2016-2017.
Correctifs proposés	Il a été convenu avec la mère d'attendre la rencontre de mise à jour du plan d'intervention de l'enfant.
Suivi du dossier	Les intervenants de la commission scolaire ont tenu une rencontre en présence des parents pour leur expliquer les mesures et les services offerts par l'école. Le dossier a été réglé par la commission scolaire.
PLAINTÉ 3	
Nature de la plainte	Un parent conteste le fait qu'une enseignante n'utilise pas les nouvelles technologies de l'information. Au cours des années passées, ce problème avait été souligné à la direction.
Correctifs proposés	Comme le parent n'avait pas eu de discussion avec la responsable de l'examen des plaintes à la commission scolaire, nous l'avons dirigé vers cette dernière, et ce, en conformité avec le règlement sur la procédure d'examen des plaintes.
Suivi du dossier	Le dossier a été réglé par la commission scolaire.

PLAINTÉ 4

Nature de la plainte	Un parent se plaint du fait que l'école lui a demandé de garder sa fille à la maison. Une dizaine de jours se seraient écoulés avant que le parent rencontre les personnes concernées à l'école.
Correctifs proposés	Comme le parent n'avait pas eu de discussion avec la responsable de l'examen des plaintes à la commission scolaire, nous l'avons dirigé vers cette dernière, et ce, en conformité avec le règlement sur la procédure d'examen des plaintes.
Suivi du dossier	Le dossier a été réglé par la commission scolaire.

PLAINTÉ 5

Nature de la plainte	Un parent dont l'enfant fréquente une classe d'adaptation scolaire se plaint de la direction de l'école. Cette dernière refuserait de fournir une aide technologique à son enfant.
Correctifs proposés	Comme le parent n'avait pas eu de discussion avec la responsable de l'examen des plaintes à la commission scolaire, nous l'avons dirigé vers cette dernière, et ce, en conformité avec le règlement sur la procédure d'examen des plaintes.
Suivi du dossier	Le dossier a été réglé par la commission scolaire.

PLAINTÉ 6

Nature de la plainte	Un parent se plaint du fait que son enfant ait été expulsée de l'école. Une période de six semaines se serait écoulée avant qu'un enseignant soit assigné pour effectuer la scolarisation à domicile.
Correctifs proposés	Comme le parent n'avait pas eu de discussion avec la responsable de l'examen des plaintes à la commission scolaire, nous l'avons dirigé vers cette dernière, et ce, en conformité avec le règlement sur la procédure d'examen des plaintes.
Suivi du dossier	Le dossier a été réglé par la commission scolaire.

PLAINTÉ 7

Nature de la plainte	Un parent qui fait l'enseignement à la maison dépose une plainte contre la direction de l'école en raison du refus d'effectuer l'évaluation du portfolio de son enfant.
Correctifs proposés	Comme le parent n'avait pas eu de discussion avec la responsable de l'examen des plaintes à la commission scolaire, nous l'avons dirigé vers cette dernière, et ce, en conformité avec le règlement sur la procédure d'examen des plaintes.
Suivi du dossier	Le dossier a été réglé par la commission scolaire.

PLAINTÉ 8

Nature de la plainte	Des parents se plaignent que leur enfant est victime d'intimidation à l'école.
Correctifs proposés	Comme le parent n'avait pas eu de discussion avec la responsable de l'examen des plaintes à la commission scolaire, nous l'avons dirigé vers cette dernière, et ce, en conformité avec le règlement sur la procédure d'examen des plaintes.
Suivi du dossier	Le dossier a été réglé par la commission scolaire.

PLAINTÉ 9

Nature de la plainte	Un élève de formation professionnelle se plaint de s'être fait couper son aide financière (prêt et bourse).
Correctifs proposés	Un suivi a été fait auprès de l'élève, mais celui-ci n'a pas donné suite à la communication.
Suivi du dossier	_____

En plus des plaintes formelles, le protecteur de l'élève a été interpellé à trois reprises par des parents pour des questions ou pour des demandes d'information.

ORIENTATION 1

Améliorer la gouvernance de la commission scolaire de façon à favoriser l'accomplissement du personnel et la réussite des élèves.

AXE 1 :

L'information et la communication

Objectif

D'ici juin 2017, améliorer la qualité de la communication, autant à l'interne qu'à l'externe.

Constat

Nous améliorons constamment l'accessibilité à l'information par une bonification des moyens de communication numériques. Nous assurons également de transmettre le plus d'information possible à l'ensemble des médias locaux, avec qui nous entretenons une bonne collaboration.

Faits saillants

- Pendant la période 2017-2018, le nombre de mentions j'aime a considérablement augmenté sur la page Facebook de la commission scolaire. Du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, la page Facebook est passée de 6 746 mentions j'aime à 7 988 mentions j'aime, soit une augmentation de 1 242 mentions j'aime.
- Au printemps 2018, la commission scolaire s'est dotée d'un nouveau site Web permettant une meilleure organisation de l'information et une meilleure diffusion de celle-ci. De plus, afin de faciliter son utilisation sur différentes technologies, le site Web est adaptatif. Cette nouvelle plateforme est pratique et son apparence reflète davantage le dynamisme de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.
- Toujours du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, le site Web de la commission scolaire a connu un achalandage de 226 450 visiteurs. La durée moyenne des sessions est de 2 minutes 45 secondes.
- Le Réseau est la quatrième page la plus fréquentée, derrière les pages Employés, Membres du personnel/portail et la page d'accueil du site.
- Au total, 269 articles ont été publiés dans Le Réseau entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018.
- Au mois de juin 2018, une refonte complète des sites Web des écoles secondaires et des centres d'éducation des adultes de la commission scolaire a été entreprise dans un souci d'uniformité. La mise en ligne des sites est prévue pour la rentrée scolaire 2018-2019.
- Des vidéos promotionnelles mettant en valeur les écoles secondaires ont été réalisées au printemps 2018. Cette initiative cadre dans le plan de la valorisation de l'école publique. La diffusion des vidéos est prévue pour la rentrée scolaire 2018-2019.

AXE 2 :

Gestion participative et efficace

Objectif

D'ici juin 2017, rendre plus efficace le fonctionnement de tous les comités.

Constat

Le sondage sur la gestion participative des différents comités de la commission scolaire, soumis à l'ensemble des participants, fait ressortir qu'une majorité des répondants sont satisfaits du fonctionnement de leur comité et croient qu'ils apportent une réelle contribution au travail collectif au sein d'une équipe responsabilisée.

AXE 3 :

Une implication démocratique significative

Objectif

D'ici juin 2017, valoriser l'implication démocratique.

Constat

La commission scolaire s'est dotée d'un plan de valorisation de l'école publique et a organisé une série de consultations publiques dans le but de favoriser le rapprochement des communautés ainsi que la participation citoyenne autour du thème de l'éducation. Cette approche permet de laisser émerger des orientations, des projets et des objectifs répondant aux besoins et à l'intérêt de chaque milieu. De plus, la commission scolaire valorise grandement la contribution essentielle des conseils d'établissement puisqu'ils sont le levier de toutes les décisions importantes qui concernent l'école et les élèves. La commission scolaire encourage les conseils d'établissement à prendre toute la place qui leur revient, parce qu'elle croit à cette instance démocratique. Le dossier de l'anglais intensif au primaire en est un excellent exemple.

ORIENTATION 2

Améliorer la persévérance et la réussite scolaire

AXE 1 :

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Objectif

D'ici 2017, obtenir un taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans de 79 % et obtenir un taux annuel de sortie sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes de 10 % ou moins.

Constat

Notre taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans n'a cessé d'augmenter depuis 2010, sauf en 2015-2016, où nous avons diminué de 1 %. Toutefois, **nous avons dépassé notre cible de 79 % en obtenant 80,8 % de taux de réussite avant l'âge de 20 ans.**

TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS	
2010-2011	69,1 %
2011-2012	75,6 %
2012-2013	77,4 %
2013-2014	78,2 %
2014-2015	77 %
2015-2016	80,8 %

TAUX DE SORTIE SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION	
2010-2011	11 %
2011-2012	9,4 %
2012-2013	8,4 %
2013-2014	9,8 %
2014-2015	10,4 %
2015-2016	9,8 %

Pour le taux de sortie sans diplôme ni qualification, **nous avons pu redescendre sous l'objectif de 10 %.**

AXE 2 :

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

Objectif

D'ici 2017, obtenir un taux de réussite de 92 % en 4^e année du primaire en écriture au bilan et de 90 % en 2^e secondaire en lecture au bilan.

Constat

Des formations ont été élaborées et offertes sur l'enseignement du vocabulaire et de l'orthographe. **Depuis 2014, nous avons atteint notre objectif de 92 % de taux de réussite en écriture pour les élèves en 4^e année et l'avons même dépassé.** Même si nous cherchons toujours à atteindre notre taux de réussite en lecture de 90 % pour les élèves en 2^e secondaire, nous avons connu une amélioration depuis l'année 2013-2014, à l'exception de la dernière année où nous avons chuté de 6 %. Des efforts doivent être poursuivis auprès de cette clientèle.

TAUX DE RÉUSSITE EN 4^E ANNÉE EN ÉCRITURE AU BILAN

2012-2013	91 %
2013-2014	93 %
2014-2015	95 %
2015-2016	94 %
2016-2017	93 %
2017-2018	94 %

TAUX DE RÉUSSITE EN 2^E SECONDAIRE EN LECTURE AU BILAN

2012-2013	86 %
2013-2014	78 %
2014-2015	82 %
2015-2016	83 %
2016-2017	84 %
2017-2018	78 %

AXE 3 :

L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Objectif

Pour 2016-2017, obtenir un taux de persévérance des élèves au Cheminement particulier continu (CPC) et à la Formation préparatoire au travail (FPT) 1-2 de 95 %.

Constat

En 2017-2018, **nous avons maintenu notre objectif de 95 % de taux de persévérance.**

TAUX DE PERSÉVÉRANCE DES ÉLÈVES DU CPC 1-2-3 ET FPT 1-2	
2012-2013	90 %
2013-2014	95 %
2014-2015	92 %
2015-2016	93 %
2016-2017	95 %
2017-2018	95 %

AXE 4 :

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

Objectif

D'ici juin 2017, faire en sorte que 100 % des établissements primaires et secondaires réalisent des interventions en prévention et promotion favorisant la santé, le bien-être et la réussite éducative de jeune et qui répondent à au moins 3 des 5 conditions d'efficacité autour de deux thématiques.

Constat

L'ensemble des établissements primaires et secondaires de la commission scolaire font des interventions en promotion de la santé et des saines habitudes de vie et en prévention des difficultés. La majorité d'entre elles, correspondent aux conditions d'efficacité de l'approche École en Santé dans au moins une ou deux thématiques.

Exemples de thèmes :

- Alimentation saine ;
- Mode de vie physiquement actif ;
- Santé mentale ;
- Collaboration école-famille ;
- Environnement et comportement sécuritaires.

Les cinq conditions d'efficacité :

- Contenu approprié et adapté ;
- Planifié et concerté ;
- Engagement actif des jeunes ;
- Global ;
- Intense et continu.

AXE 5 :

Augmentation des nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle

Objectif

Pour juin 2017, s'assurer de la mise en œuvre des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) pour les élèves du 3^e cycle du primaire, du secondaire (jeunes et adultes) dans chaque établissement.

Constat

En 2016-2017, le ministère a modifié son plan de déploiement de COSP. Alors que les COSP devaient être obligatoires à l'ensemble des écoles de la province en 2016-2017, le ministère a décidé de prolonger la période d'expérimentation (implantation volontaire) une année de plus. Cette année (2017-2018), l'ensemble des écoles primaires devaient mettre en œuvre au moins un COSP au 3^e cycle du primaire. Ce qui a été fait dans l'ensemble des écoles primaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud. D'ailleurs, la majorité des écoles a mis en œuvre l'ensemble des COPS devant être offert aux élèves du 3^e cycle du primaire.

De plus, la majorité des écoles secondaires de la commission scolaire a au moins expérimenté un COPS auprès des élèves d'un niveau ou de plusieurs niveaux scolaires.

PORTRAIT DE LA SITUATION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION 2017-2018

Le 12 juin 2012, la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école (2012, chapitre 19) a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Elle modifie la LIP, notamment en créant de nouvelles obligations quant à la reddition de comptes pour le directeur de l'école et la commission scolaire. Ainsi, la direction de l'école doit maintenant transmettre au directeur général de la commission scolaire, au regard de chaque plainte relative à un acte d'intimidation ou de violence dont elle est saisie, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui leur a été donné (art. 96.12, al. 5 de la LIP). Malgré l'évolution de la compréhension des définitions d'intimidation et de violence, la rédaction des rapports sommaires d'événement est encore à vitesse variable. La notion de « plainte » est encore comprise différemment par des directions. De plus, certains événements peuvent correspondre à plus d'une définition (violence/intimidation) causant ainsi une double, voire triple, déclaration (c'est-à-dire, générer dans le système informatique, plusieurs rapports). Ce qui explique en partie les résultats diversifiés obtenu d'une école à l'autre et d'une année scolaire à l'autre.

NATURE DES ÉVÉNEMENTS D'INTIMIDATION ET DE VIOLENCE DANS LES ÉCOLES										
Ordre d'enseignement	Intimidation					Violence				Interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
	Physique	Verbale	Écrite	Électronique	Autre	Physique	Verbale	Écrite	Autre	
Primaire / 49 rapports	-	2 % Parfois	Jamais	8 % Rarement	2 % Rarement	78 % Souvent	8 % Rarement	-	2 % Rarement	-
Secondaire / 150 rapports	5 % Rarement	14 % Parfois	Jamais	3 % Rarement	4 % Rarement	52 % Souvent	15 % Assez souvent	1 % Rarement	5 % Rarement	-
Total / 199 rapports	4 % Rarement	11 % Parfois	Jamais	4 % Rarement	4 % Rarement	58 % Souvent	13 % Parfois	1 % Rarement	4 % Rarement	-

Les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par les écoles et pour lesquels les intervenants de l'école ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes de violence ou d'intimidation, tels que définis à l'article 13 de la LIP et qui, conséquemment, ont fait l'objet d'un rapport sommaire au directeur général. Les événements les plus répertoriés par les écoles sont ceux liés à des violences de nature physique (souvent), suivi des violences/intimidations verbales (parfois).

Par «intimidation», on entend : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par «violence», on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

**L'important à retenir c'est que chaque établissement
s'est doté d'un plan d'action pour prévenir l'intimidation et la violence.
Les intervenants scolaires sont ainsi mieux équipés
pour faire face aux événements liés à la violence/intimidation.**

ÉTAT DES RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018

Revenus

Subvention de fonctionnement du MEES	91 789 149,24
Autres subventions et contributions	413 053,51
Taxe scolaire	19 818 236,52
Droits de scolarité et frais de scolarisation	552 305,14
Ventes de biens et services	5 919 991,86
Revenus divers	1 519 468,06
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	126 879,67

Total des revenus	120 139 084,00
--------------------------	-----------------------

Charges par secteur d'activités

Enseignement et formation	54 469 793,45
Soutien à l'enseignement et à la formation	28 223 056,31
Services d'appoint	14 278 270,81
Administratives	4 716 733,84
Biens meubles et immeubles	13 441 420,23
Connexes (financement et autres)	4 875 425,30
Charges liées à la variation de la provision avantages sociaux	184 018,87
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(1 179,35)

Total des charges	120 187 539,46
--------------------------	-----------------------

Déficit de l'exercice	(48 455,46)
------------------------------	--------------------

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2018

Actifs financiers

Encaisse	2 567 228,15
Subvention de fonctionnement à recevoir	14 385 547,64
Subvention à recevoir - Financement	19 106 768,62
Taxe scolaire à recevoir	795 926,25
Débiteurs	1 410 065,24
Stocks destinés à la revente	53 116,37
Placements à long terme	69 813,94

Total des actifs financiers	38 388 466,21
------------------------------------	----------------------

Passifs

Créditeurs et frais courus à payer	11 779 054,48
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	3 450 783,32
Revenus perçus d'avance	520 717,43
Provision pour avantages sociaux	5 874 775,41
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	99 610 798,61
Autres passifs	2 195 579,00

Total des passifs	123 431 708,25
--------------------------	-----------------------

Dettes nettes	(85 043 242,04)
----------------------	------------------------

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles	100 814 881,47
Stocks de fournitures	358 680,85
Charges payées d'avance	133 357,79

Total des actifs non financiers	101 306 920,11
--	-----------------------

Excédent accumulé	16 263 678,07
--------------------------	----------------------

EXCÉDENT ACCUMULÉ DISPONIBLE

Excédent accumulé au 30 juin 2018	16 263 678,07 *
Moins :	
Valeur comptable nette des terrains	7 492 440,92 *
Subvention à recevoir - Financement (Avantages sociaux)	4 315 920,50 *
Excédent accumulé disponible au 30 juin 2018	4 455 316,65 *

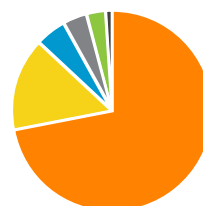
* De l'excédent accumulé disponible, 4 251 512 \$, est réservé pour l'utilisation des surplus accumulés des établissements.
L'excédent accumulé disponible est de 203 804,65 \$ après affectation des surplus accumulés aux établissements.

CHARGES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

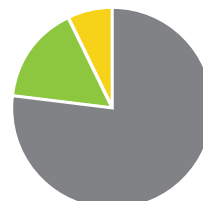
45 %	Enseignement et formation	●
24 %	Soutien à l'enseignement et à la formation Services pédagogiques et complémentaires (directions et secrétaires des établissements)	●
12 %	Services d'appoint Transport scolaire et service de garde	●
11 %	Biens meubles et immeubles Entretien bâtiment, entretien ménager et consommation énergétique	●
4 %	Administratives Conseil des commissaires, comités et gestion du siège social	●
4 %	Connexes Financement projets spéciaux et prêt de service	●

**CHARGES PAR NATURE**

72 %	Rémunération	●
15 %	Services, honoraires et contrats	●
5 %	Fournitures et matériel	●
4 %	Charges d'investissement non capitalisables et amortissement	●
3 %	Autres charges	●
1 %	Frais de déplacement	●

**REVENUS**

76 %	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.	●
17 %	Taxe scolaire	●
7 %	Autres revenus	●



Cinq élèves du CFER de Bellechasse ont terminé en première position lors des qualifications de *RoboCup 2018* qui ont eu lieu le 14 avril dernier. L'équipe a réussi la meilleure programmation de son robot Nao.



Les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches unissent leurs voix à celles du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi qu'à celles des nombreux employeurs du domaine de la santé afin d'annoncer le lancement du nouveau DEP en Assistance à la personne en établissement et à domicile (APED). Dans les quatre commissions scolaires de la Chaudière-Appalaches, cette formation sera offerte dans une approche basée sur des apprentissages accrus en milieu de travail.

Félicitations à **Keven Tremblay**, élève du CFP de l'Envolée en *Usinage sur machines-outils à commande numérique*, qui s'est démarqué lors de sa participation aux *Olympiades canadiennes des métiers et des technologies* qui ont eu lieu les 4 et 5 juin à Edmonton. Kevin a excellé dans les différentes épreuves qu'il a eu à relever lui permettant de remporter la médaille d'argent dans sa discipline. Keven s'entraînera toute l'année en prévision des Olympiades à Halifax en mai 2019. Le grand gagnant de cette étape ira au *Mondial des métiers en Russie* en août 2019. Nous lui souhaitons la meilleure des chances!



Nicolas Tremblay, élève du programme *Cuisine* du Centre de formation professionnelle de l'Envolée, obtient une 5^e place aux *Olympiades québécoises des métiers et des technologies* qui avaient lieu à Montréal, du 2 au 5 mai 2018.



Félicitations à **Samuel Jean**, élève à l'école primaire de la Francolière de Saint-François, qui s'est vu décerner le titre d'Élève masculin de 6^e année ayant le mieux concilié le sport et les études par le RSEQ (Réseau du sport étudiant du Québec) de la région de Québec et Chaudière-Appalaches (QCA). Samuel a reçu son prix lors du Gala régional d'excellence qui a eu lieu le 25 mai dernier au Pavillon Alphonse-Desjardins de l'Université Laval. ▶



C'est le mardi 15 mai dernier que s'est tenue la traditionnelle soirée du Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches (RCSRCA). À cette occasion, chaque commission scolaire présentait un projet s'étant particulièrement démarqué pendant l'année scolaire 2017-2018. Cette année, c'est le projet, «*Faire le tour du monde en 180 jours de classe*», des **élèves en adaptation scolaire de l'école secondaire de la Rencontre**, piloté par Karina Bilodeau, enseignante, qui a remporté les honneurs.

Monsieur Claude Massé, propriétaire de la Fonderie Poitras, était de passage à l'école primaire Saint-François-Xavier afin d'annoncer un important partenariat financier de 25 000 \$ pour la réalisation du projet *De la cour au fleuve*, visant à réaménager la cour de l'école. ▶



L'équipe de football Les Pionniers, évoluant dans la ligue RSEQ juvénile mineur à 8, a connu une très belle saison 2017. Le samedi 18 novembre, c'était la grande finale contre la Polyvalente de Thetford Mines. Les élèves ont livré une très belle performance. Ils concluent leur saison arborant fièrement une médaille d'argent au cou! ▶





En novembre, 250 sachets de soupe aux pois jaunes et à l'orge ont été préparés par les **brigades culinaires de l'école secondaire de Saint-Charles**, lors de la grande corvée, sous l'œil attentif de Lynda Bouchard des *Frigos Pleins*. Tous les sachets ont été remis à l'organisme qui les redistribuera dans ses paniers de Noël.



Pour la toute première fois avait lieu le jeudi 15 mars dernier une compétition entre les élèves du Service de la restauration du Centre de formation professionnelle de l'Envolée de Montmagny. Pour l'occasion, une quarantaine de convives étaient attendus au restaurant-école La Marmite D'or. L'accueil, la dégustation des cocktails, la mise en place, la conception d'un plat et l'accord des vins étaient considérés pour l'évaluation. La grande gagnante de cette première édition est **Fanny Vézina**.



Les 5 et 6 juin dernier, les **élèves de la classe de persévérance en continu de l'école secondaire de la Rencontre** se sont rendus au Centre de jour de Saint-Pamphile pour effectuer la remise de trois jeux en grand format pour les usagers du centre.



Une deuxième année pour le projet d'initiation aux médias électroniques pour les élèves de **6^e année de l'école primaire Saint-Nicolas**! Bravo à tous ceux qui ont été impliqués dans ce projet et particulièrement aux élèves qui ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme dans leur travail! Ce projet a été mené en collaboration avec *NousTV* et la télévision communautaire de Cogeco.



Projet intergénérationnel en lecture entre des **élèves de première année de l'école primaire Aubert-De Gaspé** et des résidents du Piedmont à Saint-Aubert. Une belle réussite! Merci à Roxanne Bernier, l'instigatrice du projet.►



Les 16 élèves inscrits au **profil Survie en forêt de l'école secondaire de Saint-Damien** ont dû affronter des températures sous le point de congélation lors d'un séjour au Parc régional du Massif du Sud le 17 mai dernier. Les élèves ont mis à profit leurs techniques de survie en forêt (abri, feu, filtration, orientation, etc.).



En juin, 7 équipes de football des écoles primaires de la commission scolaire se sont réunies lors du jamboree qui avait lieu à l'école secondaire de Saint-Charles. Les équipes représentées étaient **le Pilier de Saint-Jean-Port-Joli, les Pionniers de L'Islet, le Noir et Or de Berthier/Saint-François, les Panthères de Saint-Raphaël, les Cougars de Saint-Michel, les Rafales de Saint-Damien ainsi que les Prédateurs de Saint-Charles**. Toutes les équipes ont été soutenues par leurs cheerleaders respectives. Mentionnons également la présence du Drumline de l'équipe du Noir et Or.



Cette année, les lauréates de la CSCS de la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse sont **Laurence Breton** de l'école secondaire de Saint-Anselme, **Dina Gonthier** de l'école secondaire de Saint-Charles, **Maude-Sophie Michaud** de l'école secondaire Bon-Pasteur, **Jamie-Lynn Bernier** de l'école secondaire de Saint-Paul, **Ann-Sofy Chouinard** de l'école secondaire de Saint-Damien, **Émilie Jean** de l'école secondaire de la Rencontre et **Thomas Mondor** de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault.





Les élèves d'intégration sociale du CEA de Montmagny et leur enseignante Élisabeth Foster ont donné un vent de fraîcheur aux tables ainsi qu'aux bancs qui se retrouvent à l'extérieur de Formaca, une entreprise adaptée de Montmagny. De plus, dans le cadre du cours de saines habitudes de vie, ils ont transplanté des framboisiers, gracieusement offerts par une travailleuse, dans la cour arrière de l'entreprise.

La Grande marche familiale *Le Tour des Ponts* de **l'école primaire Provencher** comptait cette année plus de 430 participants, dont plusieurs partenaires qui ont fait de cet événement une réussite!

En juin dernier, **douze écoles primaires de la CSCS** étaient dignement représentées par leurs jeunes athlètes, dans le cadre d'une compétition d'athlétisme pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année.



Le 17 mai 2018, les **participantes du programme Fillactive** de nos écoles secondaires ont participé à la course prévue à la base de plein air de Sainte-Foy. Ces dernières ont eu la chance de courir un parcours totalisant 5 ou encore 10 kilomètres. Bravo à toutes!



Félicitations à monsieur **Tommy Laflamme**, élève au CEA de Montmagny, qui s'est vu remettre une bourse de 250 \$ de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud pour son assiduité, sa persévérance, son respect des échéanciers et son engagement dans son projet de formation.

Le 26 mars dernier avait lieu la finale provinciale de la *First Lego League* au Marché Bonsecours de Montréal. Au total, 36 équipes du Québec prenaient part à cet événement haut en couleur. Fière de sa première place décrochée aux qualifications régionales le 16 février dernier à Beauport, **l'équipe des Pionniers de l'école secondaire Bon-Pasteur** participait à cette finale.>



Dans le cadre du programme *Échanges Azimut*, **trois élèves de cinquième secondaire de l'école secondaire de Saint-Anselme**, en assumant la totalité des coûts, ont participé à un échange étudiant ce printemps, en Australie.>



Les établissements de la **Commission scolaire de la Côte-du-Sud** ont su se démarquer une fois de plus au *Défi OSEntreprendre*. Le dynamisme de notre commission scolaire en matière d'Éducation à l'esprit d'entreprendre a été reconnu par les membres de l'organisation du Défi puisque 37 projets ont été déposés dans le cadre de la 20^e édition du *Défi OSEntreprendre*. En tout, 683 élèves de nos écoles ont été au cœur de l'action.

Le mercredi 1^{er} novembre dernier, avait lieu à l'*Assemblée nationale du Québec* en présence du premier ministre Philippe Couillard et de plusieurs ministres et députés la 9^e édition des prix LOJIC (**les Offices internationaux pour la jeunesse**). Joey Aubé, Jimmy Blais Lacoste, Jessie Poitras, Samuel Fournier et Sao Vada Prak, accompagnés de Madame Line St-Pierre, directrice du *CEA de Montmagny-L'Islet-Nord*.

(Absents sur la photo : Maxim Olivier Lemieux, Judith Blanchet, Sylvain Maccameau).



L'exploitation forestière est un secteur omniprésent dans notre belle région. Le 27 mars dernier, les **élèves de FMS et de CPC de l'école secondaire de Saint-Paul** ont pris la route vers Saint-Just-de-Bretenières pour découvrir deux entreprises, *Bois Daaquam* et *Scierie Arbotek*.>





COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

157, rue Saint-Louis
Montmagny (Québec) G5V 4N3

Tél.: **418 248-1001**

Télec.: 418 248-9797

info@cscotesud.qc.ca

cscotesud.qc.ca



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud